

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 10

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OCPA - Genève

Domicile et prestations complémentaires

■ **Des prestations complémentaires à l'AVS peuvent être accordées, à Genève, sous certaines conditions. Le domicile en est une.**

Le versement de prestations complémentaires à l'AVS/AI relève de la compétence des cantons: chaque canton alloue des prestations aux bénéficiaires domiciliés et résidant sur son propre territoire. Certains cantons accordent, par ailleurs, des prestations supplémentaires: c'est le cas de Genève. Le domicile et la résidence conditionnent l'oc-

troi de prestations complémentaires et leur examen fait l'objet d'un contrôle attentif, tant pour les nouvelles demandes que pour les personnes qui reçoivent déjà des prestations

Domicile et résidence

Selon le Code civil suisse, le domicile d'une personne est le lieu dont elle a fait le centre de ses relations personnelles et vitales et où elle réside avec l'intention de s'y établir. Pour déterminer si un demandeur de prestations est domicilié à Genève, il n'est pas suffisant qu'il y ait une adresse; il faut encore que l'intéressé y réside effectivement et qu'il ait la volonté de maintenir cette résidence. Si l'un de ces deux élé-

ments fait défaut, le droit aux prestations n'est pas accordé.

En cas d'absence

Lorsque des prestations sont versées par l'OCPA, le séjour à Genève doit être constant. Un bénéficiaire de prestations complémentaires peut bien sûr s'absenter, pour des vacances par exemple, sans qu'il y ait d'incidence sur le versement de ses prestations. Toutefois, s'il séjourne hors du canton plus de trois mois au total par année civile, il perd son droit aux prestations.

Les absences de plus de trois mois doivent être signalées à l'OCPA, car toute prestation reçue indûment peut faire l'objet d'une demande de restitution.

En conclusion, le domicile et la résidence habituelle sont des conditions indispensables à l'obtention et au versement des prestations complémentaires.

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 378
1211 Genève 29
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h

Jura bernois

Un coup de main pour la paperasse

■ **Si gérer la paperasse n'est pas votre fort, un nouveau service vient à votre secours.**

Seize volontaires sont à disposition pour venir régler, à domicile, les affaires administratives courantes (préparation des paiements, demandes de prestations, envoi des frais aux caisses maladie, contrôle des remboursements et jusqu'au classement des factures, etc.). Ce ser-

vice est réservé aux personnes en pleine possession de leurs moyens, précise Pro Senectute. Les volontaires font le travail avec leurs «clients», qui restent responsables de leurs actes et n'ont aucune procuration à signer. Lors du premier rendez-vous, un spécialiste évalue la situation. En cas de démarches plus compliquées, les dossiers peuvent être confiés à des professionnels. Le coût de ce service est fixé à 400 francs par an, soit un peu plus de 30 francs par mois. **Nicole Rohrbach**

Pro Senectute, tél. 032 481 21 20.

Les jeudis dans la nature

Dans le cadre des «Jeudis verts», Pro Senectute Jura bernois propose plusieurs balades: restaurant la Gentiane depuis Renan (2 octobre) ou métairie de Nidau au départ de Péry (9 octobre). Une course «facile» – Tramelan-Tavannes par la Tanne – est proposée le 16 et une autre classée «difficile» de 4 h 30

du Pré-Petijeau à la Combe-Tabellon. D'autres propositions: La Chaux-des-Breuleux, par l'étang de La Gruère (23 octobre) ou Le Petit-Val (30 octobre). Pour clore la saison: repas surprise après une promenade au départ de Sonceboz (inscriptions jusqu'au 30 octobre).

N.R.

Neuchâtel

Loger un étudiant: une expérience positive

■ Octobre est synonyme de rentrée universitaire et chaque année se pose un problème de logement pour de nombreux étudiants. Lorsque des particuliers louent une chambre d'un appartement devenu trop grand pour eux seuls, l'expérience peut se révéler positive.

Michelaine Krebs s'est lancée à l'eau il y a déjà quatorze ans: «J'ai perdu mon mari et ma maison me semblait trop grande pour moi toute seule. J'ai alors décidé de mettre deux pièces en location.» La démarche visait avant tout à combattre la solitude mais également à assurer un petit gain bienvenu. La maison se prête particulièrement bien à l'expérience car les chambres à louer bénéficient d'une entrée indépendante et ne sont pas sur le même étage que les pièces occupées par la propriétaire. M^{me} Krebs aime que ses locataires se sentent à l'aise chez elle. Elle n'a jamais eu de problèmes et elle rit quand on lui demande si elle doit mettre ses affaires sous clé.

Ouverture d'esprit

Elle accueille généralement des étudiants inscrits à l'Université et apprécie beaucoup le dialogue avec eux. «Je pense faire preuve d'ouverture d'esprit; ces jeunes m'apportent énormément.» Il est aisé d'imaginer que l'échange est à double sens. M^{me} Krebs reste souvent en contact avec les personnes qu'elle a logées. L'un de ses anciens locataires est resté chez elle durant neuf ans. «Je suis un peu comme leur grand-

maman. Je les invite souvent à partager mon repas et ils me racontent leurs joies et leurs peines.» La location lui permet aussi de découvrir d'autres cultures car elle héberge régulièrement des jeunes venant de l'étranger. «L'été dernier, j'ai eu deux Iraniennes qui perfectionnaient leur français.»

M^{me} Krebs ne peut que recommander l'expérience. Pour éviter toute déconvenue, elle tient toujours à rencontrer ses futurs locataires avant de prendre sa décision. A Neuchâtel, les personnes



Depuis 14 ans, M. Krebs loue deux chambres à des étudiants.

intéressées peuvent contacter la cité universitaire qui met une liste des chambres à disposition des étudiants.

Ariane Geiser

» Adresse utile:

Cité universitaire, av. Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel, tél. 032 727 68 00, fax 032 727 68 01.

Vaud

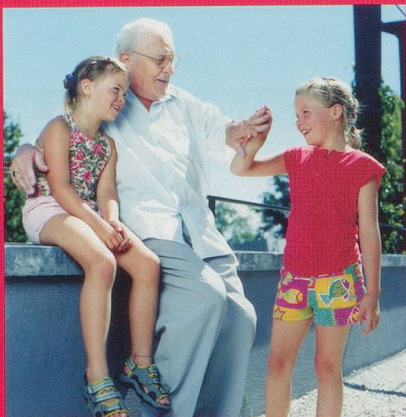
Clubs d'aînés: du nouveau!

Le journal de la Fédération vaudoise des Clubs d'Aînés a fait peau neuve. Sous le titre nouveau d'*Aînés Magazine*, le fascicule a revu sa formule, en changeant de format et de présentation. Avec de nouvelles rubriques et de la couleur, ce bulletin d'information continuera de paraître deux fois par année. Son but est de donner aux membres des nouvelles des différents clubs et des idées de rencontre. Outre ses pages con-

cernant la vie des clubs et celles plus récréatives comportant des jeux, des mots croisés et des histoires drôles, *Aînés Magazine* propose des rubriques pratiques, comme la page internet ou des propositions de balades. Les lecteurs sont invités à réagir à ce premier numéro en répondant au questionnaire encarté dans leur journal. Ils sont aussi invités à participer à la rédaction du bulletin. Près de 65 clubs du canton avec plus de 4000 mem-

bres sont affiliés à la Fédération vaudoise des Clubs d'Aînés. Faute de moyens suffisants, le journal ne peut être adressé directement aux abonnés. La souscription d'un abonnement (Fr. 7.-) se fait par l'intermédiaire du club, qui se charge également de remettre les exemplaires aux abonnés. *Aînés Magazine* peut en outre être consulté sur le site: www.pro.senior.ch

MMS



Pierre Joray
Retraité

Avec une déficience auditive modérée à forte, je porte des aides auditives depuis plus de 13 ans. Symbio est extrêmement rapide: les sons forts sont atténués et ne sont pas désagréables. Je peux maintenant distinguer les sons forts des sons faibles. Comme je ne dois plus sélectionner de programme ni régler le niveau sonore, je peux me

concentrer sur la parole. Dans la rue, je peux comprendre ce que les gens disent, malgré le bruit de la circulation. Lors de réunions de famille, je parviens maintenant à suivre une conversation et à y participer activement. Facile à nettoyer et simple d'emploi, Symbio est extrêmement convivial et confortable à porter. Enfin, le fait de ne plus avoir besoin de télécommande a été un soulagement.

symbio



**16'000 fois
par seconde...**

Le processeur de Symbio analyse les signaux d'entrée et traite le son 16'000 fois par seconde. Il est ainsi 100 fois plus rapide que les autres appareils disponibles sur le marché.

Symbio – véritable merveille de technologie

- le seul appareil auditif qui traite les phonèmes de la parole de manière unifiée sans devoir ainsi décomposer le signal. Ceci garantit une compréhension optimale de la parole.
- offre un système efficace de suppression des sifflements (effet Larsen).
- le système véritablement automatique – l'utilisateur peut ainsi se concentrer totalement sur la parole.

Tentez l'expérience et prenez contact avec votre spécialiste.

Qui, je souhaite en savoir plus sur les nouveaux appareils auditifs Symbio.

Veillez m'envoyer, sans engagement, de plus amples informations.

Nom/Prénom _____

Rue _____

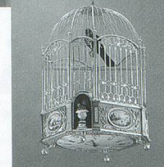
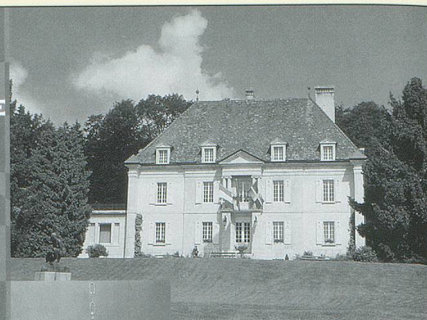
NPA, lieu _____

Veillez envoyer le talon à:

Bernafon AG
Morgenstrasse 131
3018 Bern
Tél. 031 998 15 15
Fax 031 998 15 90
E-mail info.schweiz@bernafon.ch
www.bernafon.com

bernafon[®]
Innovative Hearing Solutions

**MUSÉE
D'HORLOGERIE
DU LOCLE
CHÂTEAU
DES MONTS**



HEURES D'OUVERTURE:

de mai à octobre:
10h à 17h

de novembre à avril:
14h à 17h

fermé le lundi
(sauf lundis fériés)

Prix d'entrée:
Fr. 7.- / AVS Fr. 6.-

Pour les groupes:
sur réservation visite possible en dehors de l'horaire

Musée d'horlogerie
Château des Monts
Route des Monts 65
CH-2400 Le Locle
Tél: ++41 (0) 32 / 931 16 80
Fax: ++41 (0) 32 / 931 16 70
E-mail: mhl.monts@bluewin.ch

Le musée des Monts et merveilles!

Splendide maison de maître de style Louis XVI, le Château des Monts fut construit entre 1780 et 1790 dans un parc bordé d'arbres séculaires.

Du temps profond aux sommets de la précision: sur le nouveau parcours à thèmes «LES TEMPS DU TEMPS», laissez-vous surprendre par une muséographie inventive qui relie le temps à la vie, au rêve, au savoir.

Exposition temporaire
du 11 janvier au 31 octobre 2003
TIME AFTER TIME
150 ans, Exposition Tissot

Des professionnels au service de personnes handicapées ou âgées



MEDITEC SA

Jacquy Dubuis



Documentation gratuite souhaitée:

- Lifts d'escalier Lifts de bain Fauteuils roulants manuels
 Fauteuils roulants électriques Scooters électriques

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Tél.: _____



MEDITEC SA – Route de Fey 19 – Case postale 9 – 1038 Bercher (VD)
Tél. 021 887 80 67 – Fax 021 887 81 34 – E-mail: meditec@bluewin.ch
Site internet: www.meditec.ch **Points de vente** à Marin (NE) et à Sion (VS)

■ Simone Devaud, peintre, sait partager sa passion. Elle anime un atelier d'aquarelle dans une maison de retraite. Ses œuvres et celles de ses élèves seront exposées à Cottens.



Nicole Chuard

Simone Devaud sait faire partager sa passion de la peinture.

L'aquarelle du bonheur

Passer la porte de quelqu'un, c'est un peu entrer dans sa vie. Simone Devaud garde la sienne ouverte pour permettre à Prune, le chat noir de la maison, d'aller et venir. Elle nous reçoit dans sa cuisine, c'est là qu'elle peint parce que la lumière est belle et la vue large par dessus les remparts de Romont.

Simone Devaud a découvert l'aquarelle il y a une dizaine d'années. Elle peint pour son seul plaisir d'abord, puis commence à montrer ce qu'elle fait à des amis. En 2000, elle participe à une première exposition collective, «Art Forum de la Glâne» à Rue. Cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, voit artistes et amateurs de la région présenter leurs œuvres dans diverses salles, cours et caves de la petite ville du sud fribourgeois, ainsi que dans le donjon et la salle des chevaliers du Château.

Cette première exposition la ravit et confirme son choix. Et

depuis, elle expose régulièrement dans le canton. Ses sources d'inspiration sont des détails de la nature, des fleurs, des animaux. «Quand je fais une jolie aquarelle, je ris toute seule, dit-elle. Et si personne n'est là, je la montre au chat.» Un chat original qui n'en fait qu'à sa tête et que Simone Devaud et sa fille ont recueilli tout jeune et en piètre santé, un chat vivant parmi les nombreux chats de bois, de pierre ou de porcelaine qu'elle collectionne.

Moments privilégiés

Depuis trois ans, Simone Devaud anime aussi un atelier à la Résidence Saint-Martin à Cottens. Ses «élèves», surtout des femmes, ont entre 80 et 90 ans. «Des grands-mamans qui n'ont jamais tenu un pinceau, parce qu'elles n'avaient pas de temps à perdre à dessiner», dit-elle. La peintre-animatrice leur prépare un cro-

quis qu'elles colorent, chacune avec sa sensibilité, de teintes vives ou pastel. «Il y a un bon échange dans le groupe, elles plaisantent, se taquent, raconte Simone Devaud. Quand elles peignent, elles repartent dans leur jeunesse... L'aquarelle, ça fait oublier les soucis, ça nous apporte du bonheur.»

Les tableaux sont ensuite encadrés pour mieux être mis en valeur. Les sujets sont nombreux: des chats, des fleurs, des légumes, des fruits et des couchers de soleil. «Parfois, les personnes n'arrivent pas à croire que ce sont leurs œuvres... Je suis très fière d'elles.»

La responsable de l'animation dans la maison de retraite, Marie Madeleine Morel se réjouit du succès de cet atelier. «Les participantes sont ravies et ont un immense plaisir à montrer ce qu'elles font. Pourtant, au début, beaucoup avaient peur de ne pas savoir.»

La Résidence Saint-Martin a sa propre galerie, où elle organise cinq à six expositions par année. Jusqu'au 2 novembre, les œuvres des «aquarellistes» et de leur guide Simone Devaud y seront présentées. Son titre?... «Moments de bonheur». A partager avec de nombreux visiteurs de l'extérieur.

Annette Wicht

A voir

L'exposition d'aquarelles «Moments de bonheur» est à voir à Cottens jusqu'au 2 novembre à la Galerie du 3^e art, Résidence Saint-Martin. Renseignements: M.-M. Morel, tél. 026 477 61 11 ou Simone Devaud, tél. 026 652 35 15.

Valais

■ La première Landsgemeinde des aînés valaisans, qui s'est tenue en juin dernier, a connu un vif succès avec plus de 1500 participants. Retour sur cette journée en compagnie des organisateurs.

AVS: l'avis des retraités



Bernadette Roten et Emile Jordan, organisateurs de la Landsgemeinde des aînés valaisans.

L'idée était de donner la parole au plus grand nombre possible, d'informer de la situation des aînés dans la société actuelle, d'affirmer nos convictions et nos valeurs, de transmettre le témoin», explique Bernadette Roten, présidente de la Fédération valaisanne des retraités. «Les participants sont venus de toutes les régions du Valais et de tous les milieux. Ce fut une journée merveilleuse, pleine d'amitié et de convivialité», ajoute, pour sa part, Emile Jordan, président du comité d'organisation.

La manifestation, qui s'est déroulée à Savièse le 6 juin dernier, a réuni quelque 1500 per-

sonnes venues débattre de l'AVS et de la prévoyance vieillesse. Bernadette Roten dresse un bilan positif de cette journée. «Sur le plan social: la Landsgemeinde a montré que les aînés sont capables de se mobiliser, d'apporter des idées et des propositions. Sur le plan politique, la fédération a acquis une meilleure visibilité et suscité un intérêt accru.» Le président du gouvernement valaisan, Jean-Jacques Rey-Bellet, le conseiller d'Etat en charge des affaires sociales, Thomas Burgenner, le président du Grand Conseil, Jean-Paul Duroux, étaient présents. Et, lors de la lecture du message du président de la Confédération, Pascal Couche-

pin, une rumeur de protestation a parcouru l'assemblée. Les aînés valaisans n'ont pas apprécié son discours «terrorisant» sur l'AVS et la prévoyance vieillesse, thème du débat conduit par François Dayer, rédacteur en chef du *Nouvelliste*. La discussion a montré l'inquiétude des retraités face à l'attitude des autorités et des milieux économiques à leur égard.

A l'occasion de la Landsgemeinde, *Le Nouvelliste* ainsi que le *Walliser Bote* ont publié un questionnaire élaboré par Pro Senectute Valais. Si les résultats n'ont pas une valeur scientifique, ils n'en sont pas moins révélateurs. Ainsi, à propos de l'âge de la retraite, 36% des personnes interrogées pensent qu'il faut tenir compte de l'activité exercée, 29% souhaitent le statu quo, 16% seraient d'accord pour une augmentation raisonnable et 13% estiment qu'il faut prendre en compte la durée des cotisations.

Quant à la confiance en l'AVS, 82% des réponses sont optimistes, voire très optimistes. Et Michel Hermann Hagmann, directeur de l'Institut suisse Age et Générations (INAG), leur donne raison. «Notre politique en matière de

prévoyance vieillesse est un modèle du genre.»

En ce qui concerne les craintes relatives au grand âge, la première est celle de ne plus pouvoir rester chez soi. Viennent ensuite la perte de mobilité, le prix des EMS, les soucis financiers, l'isolement social et la sécurité.

Risque de démantèlement

Si le danger du démantèlement des assurances sociales a été souligné par l'ancien conseiller national Vital Darbellay, l'importance du réseau intergénérationnel pour renforcer la cohésion sociale et la solidarité a été mise en évidence par les intervenants de l'INAG.

Au terme de la journée, les 1500 retraités ont approuvé l'«Appel de Savièse». Constatant qu'ils sont trop souvent considérés comme un facteur de coûts, sans tenir compte de ce qu'ils ont apporté et de ce qu'ils apportent à la société, les retraités valaisans demandent notamment aux autorités d'éviter tout démantèlement des assurances sociales AVS, AI, 2^e pilier, assurance maladie. De leur côté, ils sont disposés «à faire leur part dans le financement de l'AVS par des cotisations sur leurs salaires ainsi que sur les revenus des capitaux», et à faire bénéficier la société de leur expérience et de leurs services et à s'investir dans le bénévolat.

Françoise de Preux